



Pharmacien Grossiste-Répartiteur

ANEPF



Métier



Achète, stocke, distribue les produits du monopole pharmaceutique, les dispositifs médicaux et autres produits de santé auprès des officines, des pharmacies à usage intérieur d'établissements de santé et de certains établissements autorisés en respectant les obligations de service public et les bonnes pratiques de distribution.

Il définit et/ou fait appliquer les procédures respectant les bonnes pratiques de distribution et le Code de la Santé Publique :

- Supervise les opérations de contrôle des **stocks** et les **retraits de marché** ;
- Supervise les opérations liées au contrôle de la **qualité produit** (péremptions, risque de falsification, retours...) et à la **sécurité** (référencement produit, qualification des clients et fournisseurs...) ;
- Fait appliquer les règles de qualité des produits et de sécurité des livraisons ;
- S'assure de la **traçabilité** des activités (documentation - enregistrements) et des produits (suivi lots), de la **sérialisation** ;
- Gère le risque qualité de son établissement ;
- Définit et s'assure de la formation du personnel ;
- Met en place des **auto-inspections/audits*** ;
- Gère les relations avec les autorités de tutelle et les déclarations administratives ;
- Contrôle le risque des ventes anormales.

*expertise professionnelle réalisée par un agent compétent qui permet d'effectuer un jugement par rapport à une norme

Domaine / Lieu d'exercice

- Etablissements de distribution.



Qualités requises



Etre organisé, capacité d'analyse et de synthèse, communication, réactivité, disponibilité, sens managérial.

Compétences à développer

- Assurance qualité
- Droit de la santé
- Gestion
- Informatique
- Logistique
- Management



Relations professionnelles



Transversales avec toutes les fonctions de l'entreprise : autorités de tutelle, pharmaciens, laboratoires...



Formations

Obligatoire

Diplôme d'État de docteur en pharmacie.

Formations complémentaires optionnelles

Master 2 Distribution pharmaceutique, Droit de la Santé, Administration des entreprises, École de commerce.

Langue

Langue anglaise écrit et parlé



Mobilité professionnelle et géographique

- Responsable d'exploitation
- Directeur d'établissement
- Pharmacien responsable de société ou filiale

Rémunération

- Salaire variable selon expérience et responsabilités confiées.
- Grille des salaires selon la convention collective nationale de la répartition pharmaceutique.